



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du vendredi 28 mars 2025

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Jean Luc BERNARD – Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

JOURNEES DES 8 ET 9 MARS 2025

SENIORS D7 – POULE E

Rencontre 29147237 : RC BOURS (b) – RC CALONNE RICOUART (b)

3^{ème} forfait de CALONNE RICOUART.

BOURS bat RC CALONNE RICOUART par forfait 5/0.

Amende de 75€ à CALONNE RICOUART.

Forfait général = 55€ à CALONNE RICOUART

JOURNEES DU 22 ET 23 MARS 2025

SENIORS FUTSAL D1 - POULE A

Rencontre 29291314 BARLIN FUTSAL C. (b) – NOYELLES GLT FUTSAL

3^{ème} forfait de NOYELLES GLT FUTSAL.

BARLIN FUTSAL bat NOYELLES GLT FUTSAL par forfait 5/0.

Forfait général parution du 25 mars 2025.

SENIORS D6 - POULE B

Rencontre N°28867932 : ESD ISBERGUES (c) – JF GUARBECQUE (c)

2^{ème} forfait de GUARBECQUE.

ISBERGUES bat GUARBECQUE par forfait 5/0.

Amende de 50€ à GUARBECQUE.

SENIORS D7 - POULE A

Rencontre 29145536 : FC BOUVIGNY (b) – AS HENIN KENNEDY

2^{ème} forfait de BOUVIGNY.

HENIN KENNEDY bat BOUVIGNY par forfait 5/0.

Amende de 50€ à BOUVIGNY.

SENIORS D7 - POULE E

Rencontre 29188413 : CS PERNES (b) – FC CAMBLAIN CHATELAIN (c)

1^{er} forfait de CAMBLAIN CHATELAIN.

PERNES bat CAMBLAIN CHATELAIN par forfait 5/0.

Amende de 25€ à CAMBLAIN CHATELAIN.

U18 D2 - POULE B

Rencontre 29868335 : US GONNEHEM CHOCQUES – USA LIEVIN
2^{ème} forfait de LIEVIN.
GONNEHEM CHOCQUES bat LIEVIN par forfait 5/0.
Amende de 30€ à LIEVIN.

U18 D3 - POULE B

Rencontre 29869046 : AFC BETHUNE LIEBAUT – AS TINCQUIZEL
1^{er} forfait de TINCQUIZEL.
BETHUNE LIEBAUT bat TINCQUIZEL par forfait 5/0.
Amende de 15€ à TINCQUIZEL.

U18 FEMININES A 8 - POULE A

Rencontre 29844275 : ES VENDIN LE VIEIL – EC CAMPHIN PEVELE
3^{ème} forfait de VENDIN LE VIEIL.
CAMPHIN PEVELE bat VENDIN LE VIEIL par forfait 5/0.
Amende de 45€ à VENDIN LE VIEIL.
Rencontre 29844276 : FC BOUVIGNY – US BIACHE
1^{er} forfait de BOUVIGNY.
BIACHE bat BOUVIGNY par forfait 5/0.
Amende de 15€ à BOUVIGNY.

U17 D1 - POULE A

Rencontre 29867561 : FCC CALONNE RICOUART – USO LENS
1^{er} forfait de CALONNE RICOUART.
LENS bat CALONNE RICOUART par forfait 5/0.
Amende de 15€ à CALONNE RICOUART.
Rencontre 29867564 : US LESTREM – FC MONTIGNY
1^{er} forfait de MONTIGNY.
LESTREM bat MONTIGNY par forfait 5/0.
Amende de 15€ à CALONNE RICOUART.

U16 D3 - POULE C

Rencontre 29867494 FCELA BASSEE – UAS HARNES
4^{ème} forfait de LA BASSEE. Forfait général parution du 25 mars 2025.
HARNES bat LA BASSEE par forfait 5/0.

U15 A 8 - POULE B

Rencontre 29869754 : US RUCH CARVIN – SCF ACHICOURT
2^{ème} forfait d'ACHICOURT.
RUCH CARVIN bat ACHICOURT par forfait 5/0.
Amende de 20€ à ACHICOURT.
Match retour à RUCH CARVIN.

VETERANS A 8 - POULE B

Rencontre 28784023 : AS BAILLEUL – USO MEURCHIN
1^{er} forfait de MEURCHIN.
BAILLEUL bat MEURCHIN par forfait 5/0.
Amende de 15€ à MEURCHIN.
Match retour à BAILLEUL.

VETERANS A 8 - POULE C

Rencontre 28784164 : FC CAMBLAIN CHATELAIN – RC BOURS

3^{ème} forfait de CAMBLAIN CHATELAIN.

BOURS bat FC CAMBLAIN CHATELAIN par forfait 5/0.

Amende de 45€ à CAMBLAIN CHATELAIN.

Forfait général = 35€ à FC CAMBLAIN CHATELAIN.

VETERANS A 8 - POULE G

Rencontre 28784788 : AFCL BETHUNE – US HOUDAIN

1^{ER} forfait d'HOUDAIN.

AFCL BETHUNE bat HOUDAIN par forfait 5/0.

Amende de 15€ à HOUDAIN.

U13 D2 - POULE H

Rencontre 29999154 US VERMELLES (d) – US NOEUX LES MINES (c)

1^{ER} forfait de NOEUX LES MINES.

VERMELLES bat NOEUX LES MINES par forfait 5/0.

Amende de 10€ à NOEUX LES MINES.

Match retour à VERMELLES.

U13 – D4 - POULE G

Rencontre 29999844 : FC TORTEQUENNE – AC NOYELLES GLT (b)

1^{ER} forfait de NOYELLES GLT.

TORTEQUENNE bat NOYELLES GLT par forfait 5/0.

Amende de 10€ à NOYELLES GLT.

Match retour à TORTEQUENNE.

U13 – D4 - POULE Q

Rencontre 3000200 : USO MEURCHIN (c) – FC CUINCHY

1^{ER} forfait de CUINCHY.

MEURCHIN bat CUINCHY par forfait 5/0.

Amende de 5€ à CUINCHY.

Match retour à MEURCHIN.

U13 D4 - POULE S

Rencontre 30000260 US BEUVRY (c) – USA LIEVIN (d)

1^{ER} forfait de LIEVIN.

BEUVRY bat LIEVIN par forfait 5/0.

Amende de 5€ à LIEVIN.

Match retour à BEUVRY.

U13 – D4 - POULE T

Rencontre 3000996 AS VALLEE DE LA TERNOISE – AS BARLIN (b)

1^{ER} forfait de BARLIN.

VALLEE DE LA TERNOISE bat BARLIN par forfait 5/0.

Amende de 10€ à BARLIN.

Match retour à VALLEE DE LA TERNOISE.

U13 FEMININES A 8 - POULE B

Rencontre 29960408 FC SERVINS VERDREL – SSCP WINGLES (b)

3^{ème} forfait de WINGLES.

SERVINS VERDREL bat WINGLES par forfait 5/0.

Amende de 15€ à WINGLES.
Match retour à SERVINS VERDREL.

U11 D4 - POULE H

Rencontre 29998073 : AJ RUITZ (b) – FC BOUVIGNY
3^{ème} forfait de RUITZ.
BOUVIGNY bat RUITZ par forfait 5/0.
Amende de 30€ à RUITZ.

U11 D4 - POULE L

Rencontre 29998242 : CS PERNES (b) – AS VENDIN
1^{er} forfait de VENDIN.
PERNES bat VENDIN par forfait 5/0.
Amende de 10€ à VENDIN.
Match retour à PERNES.

U11 D4 - POULE P

Rencontre 29998401 AS BAPAUME – OC COJEUL (b)
2^{ème} forfait de COJEUL.
BAPAUME bat COJEUL par forfait 5/0.
Amende de 20€ à COJEUL
Match retour à BAPAUME.

SENIORS D7 – POULE D

Rencontre 29146922 FC LA ROUPIE (c) – JF MAZINGARBE (b)
Observations d'après match de LA ROUPIE, non confirmées, non appuyées, non recevables
Résultat acquis sur le terrain : 2/3.
Amende de 30€ à LA ROUPIE.

U15 D3 – POULE C

Rencontre 29864898 AS COURRIERES – USO LENS
Réserves d'avant match de COURRIERES, non confirmées, non appuyées, non recevables
Résultat acquis sur le terrain : 2/3.
Amende de 30€ à COURRIERES.

U13 D1 – POULE A

Rencontre 29998696 : OS AIRE SUR LA LYS – FA ARRAS
Réserves techniques d'AIRE SUR LA LYS, non confirmées, non appuyées, non recevables
Résultat acquis sur le terrain : 6/4.
Amende de 30€ à AIRE SUR LA LYS.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente
Nathalie COCKENPOT.



Le Secrétaire
Marc TINCHON.

